

**DÉCLARATION DU TUAC
A LA RÉUNION DE 2004 DES
MINISTRES DE L'ÉDUCATION**

Améliorer la qualité de l'enseignement pour tous

Dublin, 18-19 mars 2004

Introduction

- I. Résumé des points principaux**
- II. Les enjeux de la politique de l'éducation dans la mondialisation de l'économie**
- III. Les syndicats continuent de diffuser le message en matière d'enseignement**
- IV. Elaboration et mise en œuvre de normes pour l'enseignement et l'apprentissage - relever le niveau de formation des élèves – ressources et résultats**
 - IV.1 L'investissement dans l'enseignement et l'acquisition des compétences – le décalage entre les discours et la réalité**
 - IV.2 Le thème central actuel de la réforme de l'éducation : l'élaboration et la mise en œuvre de normes d'enseignement et d'apprentissage**
 - IV.3 L'élaboration et la mise en œuvre de normes doivent devenir un processus ouvert d'enseignement et de participation**
 - IV.4 Une éducation de qualité : il ne faut pas centrer l'attention uniquement sur les questions de niveaux de formation atteints**
- V. Il faut rendre la profession d'enseignant plus attrayante et améliorer les possibilités de développement personnel**
- VI. L'éducation et la cohésion sociale.**

Introduction

Améliorer la qualité de l'enseignement pour tous est un **objectif** que la délégation syndicale **approuve pleinement**. Tel est notre premier message important. Le sujet de la réunion ministérielle résume quel est le principal défi à relever pour parvenir à la qualité et à l'équité dans l'enseignement.

La délégation syndicale à la réunion des ministres de l'Éducation de l'OCDE se compose de représentants des centrales syndicales nationales et des syndicats de l'enseignement. Leurs mandants partagent un même intérêt et une même aspiration : l'excellence dans l'enseignement et un accès équitable à cette excellence.

Les mandants des syndicats des pays de l'OCDE, à savoir les salariés, veulent la meilleure éducation pour leurs enfants et un accès équitable à un enseignement de qualité ; ils veulent en outre un accès équitable à la formation permanente et aux possibilités de formation tout au long de leur vie.

Les mandants des syndicats de l'enseignement – enseignants et autres personnels de l'enseignement - quant à eux, veulent avoir la satisfaction de travailler dans des systèmes éducatifs qui fonctionnent bien en termes de qualité et d'équité.

Compte tenu de la nature des enjeux de l'éducation en ce début de 21^e siècle, il existe des raisons valables pour que les responsables de l'éducation, au niveau politique - c'est-à-dire, les ministres – **établissent un partenariat** avec les centrales syndicales et les syndicats de l'enseignement. Ce sera notre second message important mais pour faire preuve de réalisme à ce propos, nous ajouterons que les relations entre les ministres de l'Éducation et les syndicats sont souvent conflictuelles. Un dialogue en matière de partenariat devrait viser, entre autres, à dépasser les frustrations réciproques pour reconnaître la valeur d'un débat solide mais constructif sur les objectifs de l'éducation et sur les moyens à mettre en œuvre dans nos sociétés pour atteindre ces objectifs.

Dans notre troisième message, nous souhaitons insister sur le fait que les **syndicats et les employeurs partagent un large terrain d'entente** en ce qui concerne les problèmes de politique d'éducation et de formation. Le TUAC et le BIAC font tous deux valoir l'importance de fondements solides pour l'enseignement général de tous les citoyens, la nécessité de développer les compétences au-delà des savoirs fondamentaux en écriture, lecture et calcul ou des compétences professionnelles, l'importance de l'enseignement pour l'innovation et l'intérêt de la formation tout au long de la vie.

Les syndicats sont donc prêts à nouer un dialogue constructif, axé sur des résultats, avec les pouvoirs publics et les entreprises, sur les questions suivantes :

- Relever les niveaux de performance pour tous,
- Améliorer l'offre d'enseignants et l'efficacité de ce personnel
- L'éducation et la cohésion sociale, et
- L'éducation au service de la citoyenneté démocratique.

Les ministres n'ignorent pas que le fait de partager des objectifs et l'ouverture au dialogue n'équivalent pas à un consentement. Loin de là ! Au contraire, les syndicats, qu'ils représentent les travailleurs en général (les « consommateurs ») ou le personnel de l'enseignement en particulier (les « fournisseurs »), ont souvent l'impression qu'un problème

crucial reste celui du décalage entre les déclarations d'intentions et l'affectation des moyens financiers ou autres indispensables à la réalisation desdites intentions. En fait, les syndicats remplissent une fonction très utile et souvent méconnue dans les sociétés démocratiques, qui consiste à ramener aux réalités. Le procédé n'est peut-être pas toujours très bienvenu mais la réalité restant ce qu'elle est, ceux qui exercent une responsabilité politique ont généralement intérêt à prêter attention aux messages transmis par les organisations représentatives. Et ce sont surtout nos sociétés et leurs citoyens qui en retirent un avantage.

Le présent document préparé par le TUAC examine et commente la dure réalité des écoles et autres établissements d'enseignement dans les pays membres de l'OCDE. Le message est dur parce qu'il s'agit d'une dure réalité. L'argument essentiel que nous présentons repose sur le fait que les pouvoirs publics n'ont qu'à s'attaquer de front à la question de l'investissement. On ne résoudra pas les problèmes en essayant d'opérer des changements dans l'éducation par le biais de ce que l'on appelle l'évaluation des performances, sans allouer les **ressources nécessaires à l'instauration de la qualité et de l'équité**. Nous en donnons les raisons. Nous reconnaissons en outre qu'il s'agit d'un débat important et que nous sommes prêts à participer à ce débat dans chacun des pays.

Nous faisons valoir dans notre message final que, quel que soit le dialogue engagé au niveau de l'OCDE, à Dublin, avec ses contraintes de temps et son inévitable niveau de généralité, **il faudra poursuivre ce dialogue, au niveau national, entre les pouvoirs publics, les syndicats et les entreprises**. Avec un peu de clairvoyance et de sagesse, les parties au dialogue pourront travailler efficacement ensemble pour réaliser le potentiel de l'éducation en tant que force contribuant au développement équilibré des sociétés de nos pays et au bien-être de leurs citoyens.

I. Résumé des principaux points

1. Pour relever les nouveaux défis de la mondialisation de l'économie, il faut un large concept en matière de politique d'éducation, un concept qui tienne compte de l'évolution des besoins sociétaux. L'enseignement et la formation doivent :
 - Devenir plus accessibles à tous ;
 - Etre plus axés sur l'apprenant et se dérouler davantage en collaboration ;
 - Etre mieux adaptés à la diversité de nos sociétés et de nos économies.
2. Les syndicats continuent de diffuser le message en matière d'enseignement. Ils sont disposés à apporter leur contribution à la transformation des systèmes d'enseignement et de formation afin de relever plus efficacement les défis engendrés par les transformations de l'économie et de la société, l'innovation et l'évolution technologique. Dans notre vision de l'avenir, chaque travailleur sera un apprenant et chaque représentant syndical sera un représentant de cette société de l'apprentissage.
3. Dans de nombreux pays, l'investissement public dans l'éducation et la formation a subi les répercussions négatives de la politique des pouvoirs publics qui a consisté à diminuer la part relative des ressources au profit de l'orientation des résultats. Mais les autres « solutions » manquent de crédibilité.
4. Les syndicats se déclarent en faveur de l'objectif visant à améliorer les résultats des élèves. Cependant, ils ne sont pas convaincus de la nécessité de mettre en place des

évaluations obligatoires au niveau national pour les élèves et les enseignants, fondées sur des critères uniformes.

5. Il ne suffit pas de relever les critères de performances pour améliorer les résultats de l'enseignement. L'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage doit être liée à la notion d'équité.
6. Les syndicats se préoccupent également des questions de mise en œuvre qu'il faut s'employer à résoudre. Trop souvent, les responsables de la politique de l'éducation s'efforcent de mettre au point des normes tout comme ils le feraient pour une réforme décidée en haut lieu, c'est-à-dire des normes qui sont totalement séparées des besoins et des réalités de la classe. De plus, ils ne se préoccupent pas assez de l'élaboration du programme correspondant aux niveaux à atteindre.
7. L'élaboration et la mise en œuvre de normes doivent devenir un processus ouvert d'enseignement et de participation. Il faut prendre en considération le risque de voir le système d'évaluation devenir prédominant dans la classe. L'éducation ne doit pas être remplacée par un enseignement axé sur les évaluations.
8. Les politiques destinées à améliorer la qualité de l'éducation doivent aller au-delà de l'élaboration et de la mise en œuvre de normes et d'évaluations. Il faut que les investissements ayant comme objectif d'améliorer la qualité des enseignants et de l'enseignement soient au cœur même de la réforme actuelle et future de l'éducation à tous les niveaux d'enseignement et de formation. Les stratégies visant à améliorer la qualité de l'éducation doivent comporter :
 - Une augmentation des ressources pour les écoles et le renforcement du soutien apporté aux enseignants ;
 - Un véritable engagement pour rendre les salaires des enseignants plus attractifs et pour s'attaquer au problème de la charge de travail excessive et inutile autour de l'enseignement ;
 - La valorisation du statut de l'enseignement et de l'éducation dans nos sociétés ;
 - L'amélioration de la formation initiale des enseignants ;
 - Le droit, pour tous les enseignants, à disposer de programmes de développement professionnel continu.
9. Afin de parvenir à mettre en place une véritable société de l'apprentissage, nous invitons les ministres de l'Éducation à mettre au point des politiques destinées à :
 - Augmenter le niveau d'investissement dans les ressources humaines parce que l'absence d'investissements en matière d'éducation et de formation coûtera plus cher à long terme ;
 - Faire en sorte que les écoles disposent des équipements nécessaires et que les enseignants soient formés à préparer les apprenants à l'économie du savoir ;
 - Remplacer les méthodes punitives d'évaluation par des méthodes reconnues par les enseignants et les communautés éducatives, qui apportent un soutien et un encouragement ;
 - Habilitier les enseignants à participer activement à une réforme qualitative de l'éducation ;
 - Faire participer les enseignants et leurs syndicats à la réforme de l'éducation ainsi qu'à la gouvernance des établissements d'enseignement afin de favoriser l'adhésion

- à ces réformes et de renforcer l'efficacité et les ambitions de l'éducation et de la formation ;
- Maintenir et renforcer le rôle des établissements publics d'enseignement et les encourager à promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, le développement participatif et les droits de l'homme.
10. Une stratégie de cohésion sociale doit comporter des mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment dans les domaines du logement, de la santé, de l'enseignement et de la formation, de l'emploi et de la répartition du revenu, de l'éducation et des services sociaux. Elle doit non seulement traiter les symptômes de l'exclusion mais chercher aussi, de manière plus positive, à intensifier les forces qui contribuent à faire naître la solidarité et un sentiment d'appartenance.